

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal **TASCHÉREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé B. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1891

SOMMAIRE :

La Semaine Sainte, 337.—Communication, 339.—Causerie, 341.—Une expression d'opinion sur l'annexion, 343.—Bibliographie, 343.—La Pensionnaire moderne, 344.—Un prêteur juif, 346.—Monseigneur Grimaldi, 346.—Petite chronique, 348.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 22	mars	—Des Rameaux.
Lundi, 23	"	—Férie.
Mardi, 24	"	— "
Mercredi, 25	"	— "
Judi, 26	"	—Judi-Saint.
Vendredi, 27	"	—Vendredi-Saint.
Samedi, 28	"	—Samedi-Saint.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h. ; Vêpres à 7 h.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	EGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
EGLISE SAINT-ROCH, Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	EGLISE SAINT-SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h. ; Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 7 h.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LIBRAIRIE STE-ANNE

J. A. LANGLAIS

LIBRAIRE-ÉDITEUR

No. 117, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Livres Classiques, français et anglais ; Fournitures d'Écoles, Papeteries, Articles de Bureau, etc.—Nouveau Cours de Calligraphie Canadienne, en 9 cahiers, français et anglais. Ces deux magnifiques séries sont maintenant introduites dans presque toutes les écoles des Provinces de Québec, de Manitoba et du Nouveau-Brunswick ; et ont été honorées de la haute approbation du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

SPÉCIALITÉS :—Apprêts pour Fleurs, Ornaments d'Églises, Vins de Messe, Cierges, Encens, Bougies, Veilleuses, Huile d'Olive, Cloches pour Églises, etc.

Toute commande pour importation de n'importe quel pays étranger, sera exécutée avec ponctualité.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

LA SEMAINE SAINTE

Nous voici à la veille de la Semaine Sainte. Les chrétiens qui ont quelque piété, mettent ses cérémonies au nombre des objets les plus dignes de leur intérêt. Ils ouvrent pendant ces jours leur âme aux impressions touchantes et aux douces et intimes jouissances que leur procure le cérémonial de l'Eglise, et assistent aux offices de la grande semaine, de manière à ne perdre aucune des grâces qui y sont attachées. Toutes ces cérémonies sont belles, pathétiques, et remplies du sens le plus mystérieux et le plus profond. Jetons donc un rapide coup d'œil sur la semaine qui va commencer, semaine consacrée au souvenir du plus grand événement de l'histoire du monde.

Le premier jour de la grande semaine est connu sous le nom de *Dimanche des Rameaux*, à cause de l'usage établi dans l'Eglise de bénir des rameaux, en souvenir de ce que firent les Juifs à l'entrée de Jésus à Jérusalem. Deux particularités intéressantes distinguent cet office des offices ordinaires. C'est d'abord la procession des Rameaux, qui remonte à la plus haute antiquité, et dont les chants sont d'une beauté sans égale. A la basilique, le bel hymne de Théodulphe d'Orléans, *Gloria laus*, dialogué entre le chœur et les enfants, augmente encore la couleur locale de cette expressive cérémonie. La seconde particularité, c'est le chant de la Passion que l'on exécute sur un mode spécial et vraiment original, qui en fait un véritable drame liturgique. Mais pour bien saisir la simple et majestueuse beauté de ce dialogue à la fois descriptif et représentatif de la Passion de Jésus-Christ, il faut que les fidèles, au lieu d'écouter le chant d'un esprit distrait, suivent de point en point dans leurs livres le récit de l'Evangéliste.

Du mercredi au vendredi inclusivement, on célèbre à la basi-

lique l'office des Ténèbres. Après chaque psaume, on éteint un des cierges placés sur un chandelier de forme triangulaire, de sorte qu'à la fin de l'office, l'absence de luminaire produit, malgré le jour qui dure encore, une sorte de ténèbres mystérieuses. De là le nom d'office des Ténèbres. On y chante, chacun des trois jours, les Lamentations de Jérémie, qui sont d'une mélodie douce et touchante.

Le Joudi-Saint est d'abord marqué, à la basilique encore, par l'imposant office épiscopal, où le Pontife entouré de prêtres, de diacres et de sous-diacres, consacre les saintes Huiles, distribue la sainte communion, et se rend processionnellement en portant le Saint-Sacrement à un riche reposoir qu'on appelle improprement sépulcre. Nous devons aussi mentionner la cérémonie du lavement des pieds, qui a lieu ce jour-là. L'évêque lave, selon le précepte du Seigneur, les pieds à douze enfants. Cet usage remonte au Christ lui-même, qui, après la Cène, lava les pieds à ses disciples, et en même temps leur ordonna d'imiter son exemple. Les écrits de Saint Justin et de Tertullien démontrent que, dès les temps apostoliques, l'exemple et les ordres du Sauveur furent suivis. Voici comment se passe cette cérémonie. Après avoir déposé la chape, l'évêque se revêt d'un linge blanc en toile de lin, se rend auprès des douze enfants dont il doit laver les pieds, s'agenouille, leur lave le pied droit dans un bassin que tient le sous-diacre, leur essue le pied et le baise. Le lavement des pieds achevé, l'évêque dépose le linge dont il est enveloppé, revêt la chape, dit le Pater, et la cérémonie se termine par l'Oraison du jour. On donne ensuite une pièce de monnaie à chaque enfant.

Le Vendredi, appelé Saint par toutes les nations, l'office est triste et lugubre, l'autel et le trône épiscopal sont nus, les ornements sacerdotaux sont noirs, et il n'y a rien de l'ordre accoutumé. On chante la Passion comme le dimanche des rameaux ; après cela, viennent les fameuses supplications pour les hommes de toutes conditions. Suit la cérémonie appelée *adoration de la croix* : la croix voilée depuis quinze jours, est découverte avec solennité ; le clergé, les pieds déchaussés, vient la baiser respectueusement à genoux : pendant ce temps-là, le chœur chante alternativement l'antique *Trisagion* et les *improperia* ou reproches, auxquels Vittoria, l'émule de Palestrina, a su donner une expression si pathétique ; on entend ensuite, à la louange de la croix, les strophes presque triomphales de l'hymne *Pange, lingua, gloriosi lauream certaminis*.

Enfin une procession, semblable à celle de la veille, ayant été prendre les saintes espèces au reposoir, le prêtre les consomme, et

l'office se termine comme brusquement par la récitation des vêpres.

Le Samedi, à proprement parler, n'a pas d'office spécial. Toutes les longues cérémonies qui se déroulent ce jour-là appartiennent à la nuit suivante, pendant laquelle on achevait de préparer les catéchéchumènes ; de là, les douze leçons de l'Ancien Testament, avant de se rendre aux fonts baptismaux pour en faire la bénédiction solennelle. Mais une partie singulièrement belle de cet office, c'est la bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et de l'eau bénite. On voit déjà poindre l'aurore de la Résurrection, car tout se rapporte à la fête de Pâques, et bientôt, pendant la messe et les vêpres solennelles qui y sont incorporées, on entend, à plusieurs reprises, les joyeux *Alleluia*.

Dans l'après midi, on chante les matines de Pâques, qui sont le dernier prélude du grand jour qui est la consommation glorieuse et la couronne des précédentes douleurs. Le contraste donne à cet office une beauté que n'a pas, nous sommes tenté de dire, le jour de Pâques lui-même. Puis vient le saint jour de Pâques, dont les imposantes solennités procurent les jouissances les plus pures à l'âme chrétienne qui a fait la paix avec son Dieu, et lui donnent un avant-goût du bonheur céleste.

COMMUNICATION.

M. le Directeur de la *Semaine Religieuse*,

Au nombre des bonnes pages dont est composée votre excellente *Semaine Religieuse*, une de celles qui m'ont plu davantage est celle intitulée : *UNE FUNESTE ILLUSION*, parue dans la livraison du 21 février dernier. Cependant je trouve qu'elle est incomplète, et veuillez me permettre de développer ma pensée.

La plus funeste des illusions, dites vous, est de croire que nos efforts pour le bien n'aboutissent à rien. Je renverse la proposition et je dis : une des illusions les plus funestes est de croire que la conduite isolée d'un homme, en matière blâmable n'a pas d'influence sur la marche générale de la société, sur son bonheur ou son malheur, sur sa tendance vers le progrès ou la ruine. Tout le monde convient sans peine que la mauvaise presse est un fléau, ou le plus grand fléau des temps modernes ; et cependant nous voyons une foule de catholiques encourager de leurs deniers des journaux impies, insulteurs habituels de nos croyances et de nos plus chères affections ! Dites leur, à ces catholiques peu réfléchis,

qu'ils font une œuvre détestable que de soutenir de pareilles publications, il vous répondront qu'ils aiment bien voir le pour et le contre ; que d'ailleurs ils ne dépensent qu'une bagatelle, disons un centin par jour, pour se procurer cette satisfaction ; que le journal en question ne s'en porte guère mieux ; et le reste. Ils ne réfléchissent pas que leur centin par jour forme au-delà de trois piastres par année ; que des milliers de catholiques raisonnent comme eux ; et que de très mauvaises feuilles, qui corrompent nos populations, ne vivent qu'au moyen de ces ressources, sans lesquelles elles seraient forcées de disparaître. Quelles responsabilités donc assument ces supports de la mauvaise presse ! Et notons que, généralement parlant, ces gens qui ne regardent pas à sustenter ainsi les mauvais journaux, n'ont presque jamais d'argent pour les bonnes œuvres, telles que la Propagation de la Foi, le Denier de S. Pierre, etc etc. Et ces œuvres si nécessaires languissent, tandis que la mauvaise presse fleurit comme les chardons au milieu d'un champ mal cultivé !

Et la bonne presse, celle que les S. Pontifes ont tant de fois recommandée à notre sollicitude, que devient-elle ? Vous le savez, M. le Directeur, elle languit, ce n'est qu'à force de sacrifices que quelques hommes de bonne volonté l'empêchent de succomber ; que dis-je ? il faut souvent de véritables miracles pour la soutenir !

Ces mêmes hommes qui ne craignent pas de se rendre responsables des funestes effets de la mauvaise presse, sous prétexte que leur coopération est bien peu de chose, se diront aussi. " Quand même je souscrirais à tel bon journal, à telle *Semaine Religieuse*, ça ne ferait pas grand chose ; ce n'est pas cela qui changera sa situation, si ses affaires ne sont pas florissantes ; quand même je donnerais un vingt-cinq centins par année pour le Denier de S. Pierre, ou pour la Propagation de la Foi, ou pour tant d'œuvres qui demandent des sommes fabuleuses pour se maintenir et prospérer, qu'est-ce que cette goutte d'eau au milieu de cet océan ? " Et pendant qu'on raisonne ainsi, qu'on se trouve trop pauvre pour subvenir aux immenses besoins des œuvres catholiques, on dépense quantité de petites sommes pour satisfaire une curiosité malsaine, un caprice, un mauvais penchant ! Et des milliers, ou plutôt des millions de catholiques se font ce faux raisonnement. A-t-on réfléchi à ce qui se ferait de bien avec ces petites dépenses économisées et mises au service de la cause de Dieu. ?

Qu'on prenne donc la résolution d'agir dorénavant non par caprice, mais par principe. Quand même je serais certain que personne ne suivra mon exemple, chose plus que problématique, puis-

que l'exemple est toujours contagieux, on bien comme en mal, je n'en serais pas moins tenu de bien faire en toute occasion. Et le Souverain juge ne me demandera pas si j'ai fait beaucoup pour sa gloire, mais si j'ai fait ce que j'ai pu. Heureux, si je puis répondre affirmativement !

P. P.

CAUSERIE

Lors du pèlerinage des ouvriers français à Rome, en 1889, Léon XIII leur a donné, entre autres conseils, celui de pratiquer l'esprit de prévoyance et d'économie. Comme la mise en pratique de ce conseil est bonne partout, nous allons entrer à ce sujet dans quelques détails, d'autant moins inutiles que la qualité maîtresse de l'ouvrier canadien n'est pas cet esprit de prévoyance et d'économie.

Qu'est-ce donc que cet esprit si particulièrement recommandé et si recommandable ? Ce simple mot signifie tout à la fois intelligence, science, prudence, et habitude courageuse et soutenue de l'économie dans les dépenses présentes, en vue de pouvoir subvenir aux besoins prévus dans l'avenir.

Ainsi, il a l'esprit de prévoyance et d'économie l'ouvrier qui comprend que les jours se suivent et ne se ressemblent pas, et que les jours de chômage, de maladie, et de salaire réduit, suivent quelquefois de bien près les jours de gros salaire et d'abondance. Il a l'esprit de prévoyance et d'économie, l'ouvrier qui, soucieux de se maintenir toujours dans une modeste aisance, a la sagesse et le courage de modérer ses dépenses et de grossir son compte à la Caisse d'Economie, lorsque la fortune lui sourit, de manière à avoir plus tard de quoi mener le même petit train de vie, sans contracter de dettes ou sans déchoir.

Dans un ménage bien tenu, cet esprit de prévoyance et d'économie joue le rôle du *régulateur* en usage dans les machines à vapeur. Il régularise et modère les dépenses, c'est-à-dire l'écoulement des ressources apportées tous les 8 ou 15 jours par le travail et le salaire. Il est clair que le chiffre des épargnes à ménager ainsi varie selon la condition et les ressources moyennes des familles. Pour les unes, les épargnes se compteront seulement par 50 et 75 cents à la semaine ; pour d'autres, elles pourront se chiffrer par quelques piastres. Dans tous les cas elles suffiront, la plupart du temps, pour maintenir chacun à son niveau naturel, malgré les alternatives du travail et du chômage.

Malheureusement, trop souvent, l'ouvrier vit au jour le jour, sans penser au lendemain. Lorsque les journées sont bonnes il ne se refuse rien, et les dépenses montent avec les recettes ; sans ensuite à ne pouvoir se procurer les choses les plus indispensables et à tomber dans la misère, lorsque viennent les morte-saisons. Si on veut le constater *de visu*, on n'a qu'à suivre au marché, pendant la saison de l'ouvrage, la femme de quelques-uns de ces ménages que la Saint-Vincent-de-Paul ou les particuliers ont dû assister pendant l'hiver. Ce n'est pas là l'esprit de prévoyance et d'économie ; ce n'est pas non plus la pratique des ménages sérieux, des sociétés bien administrées.

Que font, dans tous les pays bien gouvernés, les administrateurs de la chose publique ? Ils s'appliquent à équilibrer le budget ; et pour cela ils calculent le montant des recettes sur lesquelles on peut prudemment compter, et déterminent ensuite le chiffre qui sera alloué aux différents services publics. Le rentier qui ne veut pas manger son capital, fait de même. Il calcule les rentes qu'il va toucher dans le cours de l'année, et il règle d'après ces prévisions son train de vie ordinaire. L'ouvrier qui méconnaît ces règles de sagesse et de prudence, agit comme un insensé, et court à sa ruine. Son capital est représenté par sa capacité de travail et celle des divers membres de la famille en état de rapporter. Son revenu annuel s'évalue d'après le salaire moyen de la quinzaine ou du mois, et se monte, suivant les circonstances, à 200, 300, 400 piastres, etc. A lui donc, s'il est bon administrateur, de répartir également ce montant sur l'année entière, afin que le foyer domestique échappe aux privations si pénibles des choses indispensables. De la sorte, l'ouvrier dont la conduite est régulière et qui sait mettre un frein à ses vœux, parvient, même avec un salaire médiocre, à se faire, pour lui et sa famille, une existence tolérable. Il pourra quelquefois vivre pauvrement, mais la misère ne visitera jamais son foyer, excepté si la Providence permet un malheur ou un accident qui déjoue la prévoyance et l'habileté humaines. Dans ce cas, sa conscience qui ne lui reproche rien, lui donnera du courage, Dieu ne permettra pas qu'il soit abandonné, et l'assistance lui viendra d'autant plus vite qu'on saura fort bien qu'il n'a pas été l'artisan de son propre malheur.

Ajoutons que le véritable esprit de prévoyance et d'économie ne s'arrête ni au jour présent, ni à l'année courante. Jeune encore, l'ouvrier prévoit la fondation ou l'accroissement d'une famille, et toutes ces circonstances qui se produisent nécessairement dans le cours de la vie, et qui nécessitent des dépenses extra. Il n'oublie

pas surtout que son *capital de travailleur* ira diminuant avec les années, jusqu'à ce qu'il finisse par s'épuiser entièrement. Désireux de ne pas faire banqueroute sur ses vieux jours, il met le présent à contribution, et prélève sur son bien être actuel, afin de prévenir un trop grand malaise plus tard, pour lui-même ou pour les siens.

Le conseil du Pape, recommandant l'esprit de prévoyance et d'économie, mène loin. Il suppose toutes les qualités de l'homme vraiment digne de ce nom. Il est de tous les temps et de tous les lieux. Il a été donné particulièrement aux ouvriers, mais il pourrait l'être également à toutes les classes de la société. Car, qui pourrait compter dans tous les états ceux qui n'ont pas, plus que l'ouvrier, l'esprit de prévoyance et d'économie, et qui vivent sans avoir jamais appris à équilibrer leur budget !

Une expression d'opinion sur l'annexion

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'opinion de M. Edward Blake, sur la question de l'annexion. M. Blake est un des hommes les plus éminents du parti libéral.

Au rédacteur du *Globe* :

“ Monsieur. Les interprétations contradictoires auxquelles une phrase de ma lettre de Durham, séparée de son contexte, a donné lieu d'une manière inattendue en plusieurs endroits, me force de mettre de côté la répugnance que j'éprouve à me servir si souvent de vos colonnes ; et je vous prie de m'accorder un peu d'espace pour dire que je crois que l'union politique avec les Etats-Unis, bien qu'elle puisse être notre avenir probable, n'est nullement notre avenir idéal ou encore notre avenir inévitable. ”

EDWARD BLAKE.

Ottawa, 11 mars.

BIBLIOGRAPHIE

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire d'une " Notice biographique de S. E. le Cardinal Taschereau, " par Mgr Henri Têtu. Cette brochure, format in-18, est en vente chez M. N. S. Hardy, libraire-éditeur, Basse-ville, Québec.

LA PENSIONNAIRE MODERNE

Berthe, va donc traire la vache.

—Y penses-tu, mère ? mon amie m'a invité, et je fais ma toilette.

En vérité, mère n'y pensait pas. Elle ne pensait pas à l'invitation, ni à la toilette, ni à la dignité qui ne permet pas à sa fille de franchir le seuil de l'étable.

Mère est pourtant harassée ; elle fut aux champs tout le jour ; elle est rentrée et dut préparer le repas... peut-être Berthe, pourrait elle.....

Mais Berthe a une amie ; Berthe est invitée ; Berthe revient de la pension ; Berthe est depuis huit jours brevetée ; voyez ! son diplôme est déjà suspendu au mur ; ses prix sont encore étalés sur la table ; il y en a deux : c'est un prix de chimie et un prix de satisfaction générale...

Pensez vous que Berthe puisse traire les vaches ? ? ?

Jadis, quand elle avait son âge, la mère de Berthe chantait en tricotant, dans la prairie, près de son troupeau de vaches.

Mais Berthe a appris le piano, elle a cet instrument dans sa chambre : on a vendu une vache pour le payer à moitié. Son père ne l'écoute que la casquette à la main ; sa mère joint les doigts, elle se sent au ciel ; et les moissonneurs qui passent, s'arrêtent, l'oreille tendue, pour saisir l'harmonie qui s'échappe par les fenêtres.

Quand elle ne joue pas du piano, Berthe brode ou tapisse, en compagnie de quatre amies, brevetées comme elle ; ou bien elle a la migraine ; ou bien elle recommence sa toilette ; ou bien elle rêve à la ville où l'on se promène, où l'on voit, où l'on rit, où l'on ne fait rien ; elle rêve un mari, qui lui paiera des fanfreluches, et qui sera bien payé par toutes les admirations prodiguées à sa compagnie ; enfin elle rêve une servante qui la dispensera de hâler son teint à la chaleur du fourneau de cuisine.

Pensez-vous que Berthe puisse traire les vaches ? ? ?

Il paraît que, dans les pensionnats, la conversation de ces demoiselles roule principalement sur les toilettes.

On s'en étonne peu ; mais j'en suis mieux convaincu, lorsque je vois Berthe bottée, comme une Chinoise, sanglée à ne pouvoir respirer, coiffée à menacer le ciel. Il y a sur son dos le prix de six sacs de blé ; dans un an la moitié de la récolte y passera, parce que Berthe veut s'élever au dessus de l'admiration qu'elle croit inspirer.

Pensez-vous que cette belle qui marche sur la pointe des pieds, puisse affronter le crottin d'une écurie ? Pensez-vous que Berthe puisse traire les vaches ? ? ?

On la mariera bientôt : elle le désire, pour imposer ses caprices à quelqu'un.

Il y a le fils du gros fermier, qui sait lire, compter, et faire pousser le blé, qui ne sait pas la chimie, ni l'histoire naturelle, ni le Pharaon qui bâtit les Pyramides. Il n'a jamais pensé, il est vrai, que cette fille pourrait " faire son affaire. "

Mais la mère de Berthe avait pensé qu'il pourrait être son gendre ; elle en parle.

—Y penses-tu, mère ? dit Berthe.

Et la mère a vu que sa fille avait jeté son dévolu sur un autre.

Cet autre, c'est un fils de fermier aussi ; mais il a goûté du collège, de la ville, du bureau ; il fut déjà clerc de notaire, puis employé de commerce ; depuis quinze jours il fait des écritures à la mairie de la ville voisine, et gagne cinquante sous par jour : sa situation est faite, dit-il.

D'ailleurs, il sait rouler une cigarette ; il se cambre dans un paletot ; et on ne s'aperçoit pas encore que ses coudes soient percés.

Il a les goûts de Berthe ; il plaît à Berthe : elle sera dame ; elle augmentera, à la ville, le nombre des femmes qui ne font rien.

On les marie. Ils émigrent loin de la campagne où ils sont nés ; ils vivent, n'ont point d'enfants, et tous les quatre mois sollicitent les écus partornels.

Pendant ce temps, le père de Berthe, qui avait une servante travaillant à la place de sa fille, a pris en plus un domestique qui travaille aux champs, où il avait espéré que travaillerait son gendre.

Il paie cher pour ses ouvriers et pour les impôts ; il gagne peu ; et il se plaint de son métier.

Dans nos populations de la campagne, Berthe n'est pas une exception. C'est le nouveau type créé par l'esprit moderne, celui de la Révolution, celui de nos gouvernants.

C'est une calamité qui dépoupe nos campagnes, et encombre nos villes de gens affamés.

Les garçons robustes qui veulent cultiver l'héritage de leur père ne trouvent plus, pour s'associer à leurs travaux, des filles des champs.

Tenez, croyez-moi, cultivateurs et gens de la campagne. Pour l'avantage de vos familles et de la France, que vos filles sachent lire et compter, mais qu'aussi elle sachent faire la soupe, et... qu'elles aiment à traire les vaches.

(*La Croix de la Haute-Marne.*)

Un prêteur juif

Un paysan russe se rend chez un prêteur juif et demande à lui emprunter cinq roubles pour un mois.

—Je veux bien te prêter cinq roubles, dit l'Israélite, mais à la condition que tu m'en rendras huit dans un mois.

Le moujik hésite un peu, puis, pressé par le besoin, il consent.

—Mais, reprend l'autre, j'ai l'habitude de prendre toujours l'intérêt d'avance ; par conséquent, je vais te donner trois roubles et tu m'en devras encore cinq.

Le pauvre diable n'est pas content ; cela ne fait pas son compte. Cependant, plutôt que de ne rien avoir, il consent à la nouvelle combinaison, signe un billet au Juif et reçoit trois roubles. Au moment où il va passer la porte, le prêteur le rappelle :

—Ecoute, je sais qu'il te sera bien difficile de me rendre cinq roubles à la fin du mois ; donne-m'en deux à présent, et tu m'en remettras trois à l'échéance.

—C'est vrai, dit le paysan. Et il donne deux roubles.

—Ma foi, reprend le Juif, en réfléchissant bien, il me semble que tu n'as pas grand besoin du rouble qui te reste. Remets-le moi ; tu ne m'en devras plus que deux.

Le paysan, ahuri par tous ces comptes, ne comprend rien, donne son dernier rouble et s'en va. Naturellement, le mois écoulé, il dut payer les cinq roubles, montant du billet souscrit au prêteur.

MONSEIGNEUR GRIMALDI

Ce prélat vient de publier un ouvrage qui a pour titre " Les Congrégations Romaines," et dont on dit beaucoup de bien. Plusieurs de ceux qui en ont fait l'acquisition s'imaginent peut-être que l'auteur est un italien. Il n'en est rien cependant. Mgr Grimaldi, malgré la tournure italienne de son nom, est bel et bien un français pur sang, dont la biographie peut se faire en deux mots. Il est camérier secret de Sa Sainteté, et il a été pendant cinq ans secrétaire du cardinal Pitra. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il s'est procuré les documents nécessaires pour son ouvrage, qui est une véritable mine de renseignements.

Au chapitre des pays de missions, c'est-à-dire des contrées qui, à Rome, relèvent de la Propagande, Mgr Grimaldi expose comme suit les attributions de cette congrégation :

“ La Propagande est pour les missions une congrégation du Concile, car c'est elle qui tranche en dernier ressort toutes les contestations qui s'élèvent entre les prêtres et les évêques de ces pays. Elle remplit le rôle de la congrégation des Evêques et Réguliers, puisque, comme elle, elle approuve les différentes congrégations religieuses qui s'adonnent aux missions et définit toutes les questions qui s'élèvent dans ces régions entre les deux clergés. Elle fait les fonctions de la Congrégation des Rites en donnant des réponses sur la façon de célébrer le culte divin dans les pays infidèles, délivrant à ce sujet les dispenses qui seraient nécessaires ou utiles, et approuvant les livres liturgiques. Elle est enfin un tribunal du Saint-Office, non seulement parce qu'elle juge les prêtres qui lui sont déférés, quelle que soit l'accusation lancée contre eux, mais encore parce qu'elle se prononce sur les erreurs de doctrine qui se seraient glissées soit dans les conciles, soit dans les livres liturgiques dont se servent les missionnaires, principalement si ces erreurs se trouvent dans des livres ou autre langue que la langue latine.”

A la page 252, dans une note, Mgr Grimaldi fait une remarque qu'on lira avec intérêt, parcequ'elle nous concerne :

“ il y a des pays où la hiérarchie est complètement rétablie, comme l'Angleterre, où cependant les protestants sont en majorité ; et d'autres, comme le Canada, où les catholiques forment le noyau principal de la population. Ces peuples sont cependant encore soumis à la Propagande, bien qu'ils sembleraient devoir relever des autres congrégations à l'instar des pays d'Europe. Ceci paraît juste ; mais ces populations ne tiennent pas à être soustraites à la juridiction de la Propagande. Cette congrégation n, en effet, des allures plus larges, donne plus facilement les dispenses dont on a besoin, et enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, délivre gratuitement les faveurs nécessaires. Une bulle d'évêque, comme une décoration d'un ordre pontifical, ou un titre de prélat est donné gratuitement, quand c'est la Propagande qui s'en charge. Cet avantage pèse un peu dans la balance pour expliquer l'attachement que ces pays portent à la Propagande.”

Nous sommes d'avis que Mgr Grimaldi aurait pu donner une explication plus juste et plus flatteuse du fait que nous ne tenons réellement pas à être soustraits à la juridiction de la Propagande. Si le changement de tribunal devait nous apporter le moindre avantage, la gratuité dont il parle n'empêcherait pas de le demander.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures auront lieu à S. Pierre, I. O., le 22 ; à Ste Julie, le 23 ; au Couvent de S. Roch, le 24 ; à Valcartier, le 28.

Le curé de Lausanne, M. Dernez, est nommé évêque de Lausanne et de Genève.

Le *National* de Lowell fera bien de contrôler les correspondances d'un certain docteur La Palme, qui a dénaturé complètement un écrit à l'adresse de *l'Indépendant* de Fall River, publié dans le n° 20 de la *Semaine Religieuse* de Québec.

40 familles canadiennes, en grande partie des comtés de Joliette et de Montcalm, sont parties la semaine dernière pour aller fonder une paroisse dans le voisinage de Edmonton. C'est au Manitoba et au Nord-Ouest que doivent aller se fixer tous les Canadiens qui se décident, pour une raison ou pour une autre, de quitter la Province de Québec.

Dimanche dernier, MM. les abbés J. B. Dérome, P. Godbout et L. Doucet ont été ordonnés prêtres par S. E. le Cardinal Archevêque de Québec.

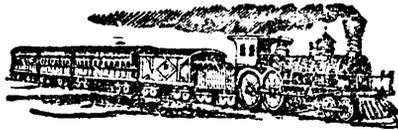
M. l'abbé F. Soucy, a été transféré du vicariat de St-Jean-Port-Joli à celui des Grondines ; M. l'abbé Delisle, du vicariat de Lévis, à celui de Ste Marie de la Beauce ; et M. l'abbé Miville, de Ste Marie de la Beauce à N.-D. de Lévis.

M. l'abbé Fortunat Pelletier, dont la santé est de plus en plus mauvaise, a été forcé d'abandonner momentanément l'exercice du ministère.

M. l'abbé Auguste Gosselin, curé de Saint-Ferréol, partira prochainement pour la France, dans l'intérêt d'un important ouvrage qu'il est à préparer.

Mgr Marquis remplace M. le Principal de l'Ecole Normale Laval actuellement en Europe.

M. l'abbé H. R. Casgrain est attendu d'Europe à la fin de ce mois.



CHEMIN DE FER

*** * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commençant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laissent *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

UN ORGUE-HARMONIUM — A BIEN BON MARCHÉ —

DESCRIPTION ET DEVIS, STYLE GOTIQUE, BUFFET EN NOYER NOIR, TUYAUX DE FAÇADE ORNÉS ET DORÉS, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR EGLISES OU CHAPELLES etc. etc. etc. etc.

CONTENU

Deux claviers, un pédalier, 23 registres, 2 pédales, souffleries aux pieds et à la main.

GRAND ORGUE.

Bourdon basse 16 pieds.	Musette 2 pieds.	Bourdon, haute, 16 pieds.
Diapason " 8 "	Voix céleste 8 "	Diapason " 8 "
Principal " 4 "	Voix humaine.	Principal " 4 "

SWEEL ON RECIT.

Seraphine 8 pieds	Clarion, 4 pieds.	Delicante 8 pieds.
Flute magique 2 "	Piccolo 2 "	Cella 16 "
Contre-basson 8 "	Æoline 8 "	Coupleur de pédale.
Coupleur d'octaves,	Diapason forte,	Coupleur de claviers.

PÉDALE DE 30 NOTES

Pédale Violoncelle,		Pédale Bourdons.
---------------------	--	------------------

PÉDALES DE COMBINAISONS

Pédale du grand orgue,	Pédale du recit,	Lever souffleur.
------------------------	------------------	------------------

M. ALF. HUTCHISON, accordeur d'orgues d'églises et de pianos de la ci-devant maison Bernard & Allaire, est maintenant attaché à notre nouvelle maison, ainsi pour ses services l'on voudra bien s'adresser directement à nous.

BERNARD, FILS & Cie.,

EDITEURS DE MUSIQUE, coin des Rues ST-JEAN et STE-URSULE,
(En face de Mr. McWilliam, confiseur) Haute-Ville.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS **CHARLAND & Cie.,** LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.